

Le TÉMOIN: Notre maison n'est pas assez importante pour s'occuper de cela. Nous n'approvisionnons qu'une petite région où la population est est peu nombreuse. Il ne faut pas oublier non plus que chaque commerce de gros devra faire la même chose, car, lorsque les fruits commencent à se gâter, il n'est plus guère possible de les expédier. Aussi faudrait-il que vous ayez des conserveries tout le long de la route de Sydney à Vancouver.

M. MCGREGOR: Il n'y a pas beaucoup de perte quand le marché est actif comme il l'a été. Il n'y a voyage au dépotoir que lorsque le marché est encombré.

Le TÉMOIN: Non, cela arrive en d'autres occasions. Il est deux mois de l'année pendant lesquels tout le monde admet qu'il y a beaucoup de perte.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: La question soulevée par M. Irvine aurait certainement sa raison d'être si la perte était très considérable, car, alors, elle aurait, à n'en pas douter, un rapport avec le prix. Autrement dit, il y aurait rapport s'il fallait réaliser des bénéfices supplémentaires sur d'autres articles afin d'effacer les pertes causées par les déchets.

M. MCGREGOR: Quand les marchandises s'écoulent au jour le jour, la perte est très légère.

M. IRVINE: S'il n'y a pas eu de perte, ou si la perte a été émise, alors je dis que le prix des oranges n° 288 a été beaucoup plus élevé qu'il aurait dû être.

M. MCGREGOR: Cela ne fait aucun doute.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Le témoin a répondu à cette question.

M. IRVINE: Et c'est sur sa réponse que j'ai basé ma question.

*Le président suppléant:*

D. Avez-vous d'autres renseignements à donner?—R. Tout ce que j'ai à dire, c'est que, prise proportionnellement, la perte est très, très légère. Il arrive parfois qu'elle est forte quand vous avez certaines charges complètes de wagon où il y a beaucoup de déchets, mais, dans l'ensemble, elle se monte à peu de chose. Elle peut être parfois sérieuse, mais, en d'autres temps, elle ne l'est pas.

D. A-t-elle une sérieuse répercussion sur le coût de la vie en ce qui regarde les fruits et les légumes?—R. Elle en a certainement. En ce moment, nous ne parlons que du commerce de gros. Il se produit des pertes du moment que le produit sort des mains du producteur. Ce produit est manutentionné par le producteur, l'expéditeur, le marché de dernière destination, le distributeur, le détaillant, et ainsi de suite jusqu'au consommateur.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Puisque l'interrogatoire est terminé, je tiens à remercier le témoin d'avoir répondu à notre appel et de la manière dont il a témoigné.

M. BEAUDOIN: Monsieur le président, je crois qu'il est trop tard pour commencer l'interrogatoire d'un nouveau témoin.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Je crois qu'il serait bon d'assermenter le témoin tout de suite et, peut-être, de faire déposer la pièce documentaire et de la passer aux membres du Comité, afin qu'ils puissent l'examiner d'ici à demain matin.